Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Communautaire : 82

En exercice : 82

Date de convocation : 17/09/2026

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° DE_2026_230

Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

L'an deux mille vingt six, le vingt trois septembre à 18H00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Philippe LEZINA a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents : (63)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Claudine AUSSENAC (ARGENS MINERVOIS), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Sylvie RAYNAUD (BOUTENAC), Marie-Pierre VANSTEENKISTE (CAMPLONG D'AUDE), AnaÏs DENAT (CANET D'AUDE), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Marie GRAUBY (CONILHAC CORBIERES), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Sullivan ESCUDERO (DERNACUEILLETTE), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Alain JAUNEAU (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Alain VALERO (FERRALS LES CORBIERES), Sabine PECH MALET (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Bernard BLANC (LAGRASSE), David REMY (LAIRIERE), Christine CONDETTE (LANET), Raymond SPOLI (LAROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN CORBIERES), William COMBES (LEZIGNAN CORBIERES), Christine BENET (LEZIGNAN CORBIERES), El Mahdi DAHBI (LEZIGNAN CORBIERES), Françoise CASTEL (LEZIGNAN CORBIERES), Michel MASUYER (LEZIGNAN CORBIERES), Sabrina FITO

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

(LEZIGNAN CORBIERES), Laurent MARTINEZ (LEZIGNAN CORBIERES), Mireille SANTINI (LEZIGNAN CORBIERES), Christian ROIG (LEZIGNAN CORBIERES), Erik LE MOAL (LEZIGNAN CORBIERES), Christine FOULQUIER (LEZIGNAN CORBIERES), Pauline VILCHEZ (LEZIGNAN CORBIERES), André HERNANDEZ (LEZIGNAN CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN CORBIERES), Marie-Claude MARTINEZ (LEZIGNAN CORBIERES), Valérie DUMONTET (LEZIGNAN CORBIERES), Philippe LEZINA (LUC SUR ORBIEU), Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU), Colette BOURNET (MASSAC), Guy D'ALACON (MONTBRUN DES CORBIERES), Jérôme GAZEL (MONTJOI), Yves FABRE (MONTSERET), Christophe TURCAUD (MOUTHOUMET), Grégory ROMERO (MOUX), François RICHARD (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Emile DELPY (PARAZA), Jérôme TUAL (ROUBIA), Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Zoé LEJEUNE (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Daniel SPAGNI (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Philippe MARCY (VILLEROUGE TERMENES)

Etaient absents les représentants des Communes de : (8)

Laurent LE BIDEAU (ALBIERES), Didier CASATO (CASCASTEL DES CORBIERES), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Philippe ESTRADE (RIBAUTE), Philippe ESCOI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUITS), Hervé BARO (TERMES), Hélène BLASZKIEWICZ (VIGNEVIEILLE)

Procurations : (10)

Bernard SUTRA (AURIAC) à Jean-Marie SAURY, Frédéric HERNANDEZ (CANET D'AUDE) à Philippe LEZINA, Jean-Jacques LEBRETON (CANET D'AUDE) à AnaÏs DENAT, Jacques PIRAUD (JONQUIERES) à Paul BERTHIER, Corinne ARMERO (LEZIGNAN CORBIERES) à Christine FOULQUIER, Alain-Marc GARCIA (LEZIGNAN CORBIERES) à Françoise CASTEL, Jean-Charles PITT (LEZIGNAN CORBIERES) à Gérard FORCADA, Mélinda MARTIN (LEZIGNAN CORBIERES) à William COMBES, Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Myriam MIQUEL, Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS) à David ELIS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° DE_2026_81A, du 9 avril 2026, portant élection du Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° DE_2026_106, du 23 avril 2026, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

Considérant la liste des décisions suivantes :

N° décision	Intitulé de la décision	Date de signature du Président	Date du Visa Contrôle de légalité
DEC_2026_047	Modification du règlement intérieur de la déchèterie de Fabrezan (juillet 2026)	23/06/2026	23/06/2026
DEC_2026_048	Convention de mise a disposition de locaux de la ville de Lézignan au bénéfice de la CCRLCM pour le conservatoire de musique intercommunal (loyer mensuel 1 200€ du 1er septembre 2026 au 31 juillet 2027),	23/06/2026	23/06/2026
DEC_2026_049	Signature d'une convention d'honoraires avec maître STEPHANIE LEAL-BERNARD pour la réalisation d'une enquête administrative	23/06/2026	23/06/2026
DEC_2026_50	Règlement fonctionnement crèches CCRLCM 2026	23/06/2026	23/06/2026
DEC_2026_51	Modification - demande subvention 2026 - dsil - construction d'un pole petite enfance - maison des 1000 premiers jours	24/06/2026	24/06/2026
DEC_2026_52	Convention d'assistance juridique avec Me Bernardin pour répondre aux diverses questions dans le contexte du transfert de compétence eau assainissement pour un montant 1 200€ HT (environ 8H par mois).	25/06/2026	25/06/2026
DEC_2026_53	Convention de prestation de service avec chauchard autocars rattache a l'obligation d'accompagnement des maternelles en transport scolaire 2026-2027 pour 34€ TTC (tarif journalier)	25/06/2026	25/06/2026
DEC_2026_54	Signature d'un marche de travaux pour la restructuration du réseau des déchèteries de la CCRLCM - Saint-Pierre des Champs, Laroque de Fa et Lézignan-Corbières Sud pour un montant total de 1 030 235,91 € HT soit 1 236 283,09 € TTC Lot n°1 - VRD Déchèterie Saint-Pierre des Champs avec l'entreprise COLAS France pour un montant de 225 379,20 € HT soit 270 455,04 € TTC Lot n°2 - VRD Déchèterie de Lézignan-Corbières Sud avec l'entreprise COLAS France pour un montant de de 188 985,00 € HT soit 226 782,00 € TTC Lot n°3 - VRD et Génie Civil Déchèterie de Laroque de Fa avec l'entreprise SPIE BATIGNOLLES MALET pour un montant de 61 995,55 € HT soit 74 394,66 € TTC Lot n°4 - Génie Civil Déchèterie de Saint-Pierre des Champs avec l'entreprise LEZI-CONSTRUCTION pour un montant de 227 081,43 € HT soit 272 497,72 € TT Lot n°5 - Génie Civil Déchèterie de Lézignan-	01/07/2026	01/07/2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

	Corbières Sud avec l'entreprise LEZI-CONSTRUCTION pour un montant de 147 551,73 € HT soit 177 062,08 € TTCC Lot n°6 - Equipements avec l'entreprise SEETECH pour un montant de 179 243,00 € HT soit 215 091,60 € TTC		
DEC_2026_55	Signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du réservoir sur la commune de Saint-Couat d'Aude avec l'entreprise GILS SN pour un montant de 172 850,00 € HT soit 207 420,00 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_56	Signature d'un marché de fourniture et pose d'équipements pour l'espace intergénérationnel et la crèche de Saint-Couat d'Aude pour un montant total de 31 346,22 € HT soit 37 615,46 € TTC Lot n°1 - Mobiler petite enfance avec l'entreprise MATHOU CREATIONS pour un montant de 13 113,59 € HT soit 15 736,31 € TTC Lot n°2 - Matériel de restauration avec l'entreprise MATCOL pour un montant de 9 876,00 € HT soit 11 851,20 € TTC Lot n°3 - Electroménager avec l'entreprise DARTY pour un montant de 6 032,53 € HT soit 7 239,04 € TTC Lot n°4 - Mobilier de bureau avec l'entreprise AB CONCEPT pour un montant de 8 478,50 € HT soit 10 174,20 € TTC Lot n°5 - Accessoires petite enfance avec l'entreprise NOUVELLE MODULO pour un montant de 3 622,84 € HT soit 4 347,41 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_57	Signature d'un accord - cadre de travaux pour la fourniture et pose d'équipements de signalisation des zones d'activités économiques de la CCRLCM avec le groupement d'opérateurs économiques représenté par son mandataire DELTA TP SERVICES pour un montant maximum annuel de 224 000,00 € HT soit 268 800,00 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_58	Signature d'un marché de service pour l'animation de l'acceuil de loisirs la " Lauseta " avec l'association MJC LEZIGNAN-CORBIERES pour un montant annuel estimé à 150 750,00 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_59	Signature d'un avenant n°2 en moins value de 4 175,40 € HT avec l'entreprise RAVALEMENTS 2000 pour le lot n°12 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergénérationnelle portant le montant total du marché à 17 026,40 € HT soit 20 431,68 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_60	Signature d'un avenant n°1 en moins value de 4 489,00 € HT avec l'entreprise ABM SOURES pour le lot n°11 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne	01/07/2026	01/07/2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

	gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergenerationnelle portant le montant total du marché à 35 511,00 € HT soit 42 613,20 € TTC		
DEC_2026_61	Signature d'un avenant n°1 en plus value de 198,00 € HT avec l'entreprise SERRANO DANIEL & FILS pour le lot n°10 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergénérationnelle portant le montant total du marché à 17 114,78 € HT soit 20 537,74 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_62	Signature d'un avenant n°1 en moins value de 1 305,00 € HT avec l'entreprise 3DECO MIROITERIE pour le lot n°05 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergénérationnelle portant le montant total du marché à 111 018,30 € HT soit 133 221,96 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_63	Signature d'un avenant n°2 en plus value de 1 281,23 € HT avec l'entreprise CTL pour le lot n°03 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergenerationnelle portant le montant total du marché à 166 455,23 € HT soit 199 746,28 € TTC	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_64	Signature d'un avenant n°1 de prolongation de la durée du marché public de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone d'activité " le cabanon de Bories "	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_65	Signature d'un avenant n°1 au marché public de prestations de services relatif aux études réglementaires pour l'aménagement de la zone d'activité " les cabanons de Bories"	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_66	Convention de financement avec le Département relative au projet de construction d'un centre intercommunal de santé sur la commune de Lézignan-Corbières - tranche 2 (pour 50 000€)	01/07/2026	01/07/2026
DEC_2026_67	Contrat de prêt a usage de bien agricole (commodat) a titre gracieux pour un an avec la Société Environnement Bois Energie	02/07/2026	02/07/2026
DEC_2026_68	Signature d'un avenant n°1 en plus value de 10 851,00 € HT avec l'entreprise COLAS FRANCE pour le lot n°01 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergénérationnelle portant le montant total du marché à 135 823,83 € HT soit 162 988,60 € TTC	20/07/2026	20/07/2026
DEC_2026_69	Signature d'un avenant n°2 en plus value de 1 908,00 € HT avec l'entreprise LEZI-CONSTRUCTION pour le lot n°02 du marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche	20/07/2026	20/07/2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

	et salle intergénérationnelle portant le montant total du marché à 313 664,30 € HT soit 376 397,16 € TTC		
DEC_2026_70	Convention d'utilisation de la piscine de Lézignan Corbières à titre gracieux pour les ALSH,	20/07/2026	20/07/2026
DEC_2026_71	Convention d'utilisation de la piscine de Camplong d'Aude à titre gracieux pour les ALSH,	20/07/2026	20/07/2026
DEC_2026_72	Demande de subvention au conseil départemental de l'aude dans le cadre de la manifestation " scène d'enfance 2027 " d'une montant total de 14 000€ (10 0000€ pour l'ECC et 4 000€ pour la MILCOM)	27/07/2026	27/06/2026
DEC_2026_73	Choix du lieu des séances du conseil communautaire du 23 septembre 2026 - Foyer Communal Jean Jaurès - 23 rue de l'église - 11200 Luc sur Orbieu	01/09/2026	01/09/2026
DEC_2026_74	Modification de la régie de recettes pour l'encaissement du produit de la vente de composteurs individuels et accessoires (suppression du paiement par chèque à la demande du trésor public)	01/09/2026	01/09/2026
DEC_2026_75	Demande de subvention au fond MASA - Volet maturation de projet 2026 aide à la maturation de projets d'infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau	04/09/2026	04/09/2026
DEC_2026_76	Appel à cotisation de l'ADIL 11 pour l'année 2026 pour un montant de 5 500€)	04/09/2026	04/09/2026
DEC_2026_077	Avenant 1 à la convention d'assistance juridique avec la SELAS REMANENCE AVOCATS pour répondre aux diverses questions dans le contexte du transfert de compétence eau assainissement pour un montant horaire de 150€ HT à compter du 1er septembre 2026	10/09/2026	10/09/2026
DEC_2026_078	Signature d'un marche de travaux d'extension de réseaux - eau potable et eaux usées - relatifs à l'aménagement du lotissement "Les Jardins de Fabrezan" sur la commune de Fabrezan avec l'entreprise BRAULT TP pour un montant total de 89 587,00 € HT soit 107 504,40 € TTC € TTC	15/09/2026	15/09/2026

Entendu le rapport du Président qui souligne que les décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l'assemblée délibérante ;

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_230-DE

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

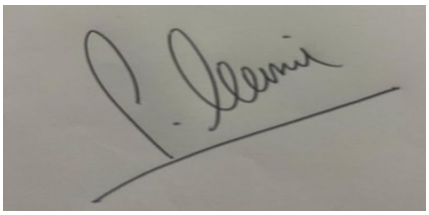
Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions citées ci-dessus.

- INFORMER que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Secrétaire de séance,



Philippe LEZINA, Conseiller délégué

Le Président,

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Signé électroniquement par : andré Hernandez
Date de signature : 24/09/2026
Qualité : Président CCRLCM

André HERNANDEZ